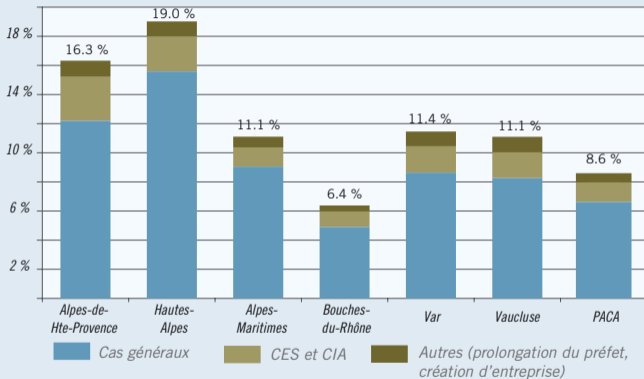


3 Proportion des allocataires du RMI concernés par une mesure d'intéressement en décembre 2003



Lecture : dans les Hautes-Alpes, 19 % des allocataires du RMI bénéficient d'une mesure d'intéressement, 15,6 % dans le cadre des contrats de droit commun, 2,4 % dans le cadre des emplois aidés (CES, CIA), et 1 % selon d'autres modalités.

Source : CAF (FIC1203)